

Actualisation du règlement sur l'aide financière de dernier recours

À quand des mesures visant l'équité sociale?

(Montréal, 14 avril 2015) – Reprenant le dossier là où l'avait laissé son prédécesseur, le ministre de la Solidarité sociale, Sam Hamad, annonce des réaménagements au règlement sur l'aide sociale visant à « rétablir l'équité entre les prestataires de l'aide sociale et les gens à faible revenu ». Or, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec constate malheureusement que les aménagements proposés n'auront que bien peu d'impact sur les personnes les plus vulnérables. D'ailleurs, le ministre admet que malgré des assouplissements, l'État engrangera toujours les 15 millions de dollars ciblés dès le départ. De plus, le ministre intègre des mesures discrétionnaires qui viendront alourdir le « fardeau de la preuve » pour plusieurs bénéficiaires, notamment en ce qui concerne le partage de logement et les sorties à l'extérieur du Québec.

À quand des mesures visant l'équité sociale?

Les mesures annoncées par le ministre Hamad confirment l'orientation du gouvernement dans la mauvaise direction. Plutôt que de travailler à diminuer les inégalités sociales, le gouvernement garde le cap vers un désengagement de plus en plus marqué envers sa mission sociale et envers son devoir d'assurer à l'ensemble de ses citoyens des conditions de vie dignes et décentes. En creusant le fossé des inégalités sociales, l'État réduit d'autant les possibilités de réinsertion au sein de la société active.

- 30 -

Source : Luc Trottier, directeur des communications

514 943-1435

ltrottier@otstcfq.org

www.otstcfq.org

www.facebook.com/OTSTCFQ

www.twitter.com/otstcfq

www.motssociaux.com